

Étaient présents : Délégués et délégués à l'Assemblée générale extraordinaire :

Alexandre Malo,	2 ^e délégué, CP des Sommets
Audrey Blanchet,	déléguée, CP du Lac-Saint-Jean
Audrey Proulx,	2 ^e déléguée, CP des Patriotes
Benoit Champagne,	délégué, CP des Sommets
Catherine Martel,	substitut, CP de la Vallée-des-Tisserands
Christian Slachetka,	délégué, CP des Mille-Îles
Christine Doré,	déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
Clémence Morin,	déléguée, CP des Découvreurs
Elham (Elie) Eshaghpour,	déléguée, CP Marguerite-Bourgeoys
Élise Courcelles,	déléguée, CP de l'Énergie
Érick Sullivan,	délégué, CP de Charlevoix
Fernanda Vieira Pasqualetto,	déléguée, CP des Monts-et-Marées
François Silvestro,	2 ^e délégué, CP des Monts-et-Marées
Geneviève Lamoureux,	2 ^e déléguée, CP Marie-Victorin
Gilles Simard,	2 ^e délégué, CP des Affluents
Hala Jawlakh,	2 ^e déléguée, CP Marguerite-Bourgeoys
Jacinthe Malo,	déléguée, CP de la Capitale
Jacky Malenfant,	2 ^e déléguée, CP des Phares
Jade Messier,	2 ^e déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
Janie Villeneuve,	2 ^e déléguée, CP de Charlevoix
Jérôme Maltais,	délégué, CP des Draveurs
Jimmy Meunier,	délégué, CP du Pays-des-Bleuets
Josée Drouin,	déléguée, CP des Hautes-Rivières
Josianne Ricard,	2 ^e déléguée, CP de l'Énergie
Julie Boissonneault,	2 ^e déléguée, CP du Val-des-Cerfs
Karyne Venne,	déléguée, CP de la Rivière-du-Nord
Katherine Fiset,	déléguée, CP des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Kathleen Boyer,	déléguée, CP de la Vallée-des-Tisserands
Katie Dubois,	2 ^e déléguée, CP de la Capitale
Kim Rousseau,	2 ^e déléguée, CP des Hauts-Cantons
Manuelle Pellicer,	déléguée, CP du Val-des-Cerfs
Marc Champagne,	délégué, CP des Trois-Lacs
Marie-Claude Harvey,	2 ^e déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
Marie-Eve Cloutier,	2 ^e déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
Marie-Ève Provencher,	déléguée, CP des Bois-Francs
Marie-Eve Turcotte,	déléguée, CP des Patriotes
Mélanie Huard,	déléguée du FPEHDAA, CCSEHDAA du CSS du Val-des-cerfs
Mélanie Laviolette,	Présidente de la FCPQ
Mélanie Villemaire,	2 ^e déléguée, CP des Mille-Îles
Michelle Anne Wesley,	déléguée, CP des Premières-Seigneuries
Mylène Guertin,	2 ^e déléguée, CP des Grandes-Seigneuries

Nadia Laurin,	2 ^e déléguée, CP des Laurentides
Nadia Ménard,	déléguée, CP des Samares
Nancy Dumont,	déléguée, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Nicolas Brosseau,	délégué, CP Marie-Victorin
Patricia Lavallée,	déléguée, CP de la Côte-du-Sud
Sabrina Devlin,	2 ^e déléguée, CP des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Stéphane Lapierre,	2 ^e délégué, CP des Découvreurs
Stéphanie Gaudreault,	2 ^e déléguée, CP de la Jonquière
Stéphanie Poulin,	2 ^e déléguée, CP des Premières-Seigneuries
Stéphanie Powers,	déléguée du FPEHDAA, CCSEHDAA du CSS des Draveurs
Stéphanie Therrien-Thériault,	2 ^e déléguée, CP des Samares
Suzette Bernard,	déléguée, CP des Portages-de-l'Outaouais
Vickie Fréchette,	déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
Viviane Drapeau,	2 ^e déléguée, CP de la Rivière-du-Nord

Aussi présents à l'Assemblée générale extraordinaire :

Corinne Payne,	directrice générale
Margaux Vernay-Baudrion,	secrétaire générale
Stéphanie Rochon,	directrice des communications et des affaires publiques
Lyne Guérin,	adjointe à la formation et aux activités
Marina Esposito,	agente aux communications

Était présente par visioconférence :

Margarita Solis,	déléguée, CP des Laurentides
------------------	------------------------------

Absences des déléguées et délégués :

Abdoulaye Djiby Sy	2 ^e délégué, CP de la Région-de-Sherbrooke
Angélique Leroux-Bourdon,	2 ^e déléguée, CP des Trois-Lacs
Alexandra Bujold,	2 ^e déléguée, CP René-Lévesque
Amélie Roberts,	2 ^e déléguée, CP Harricana
Anna Lapierre Renaud,	2 ^e déléguée, CP des Îles
Annie St-Pierre,	substitut, CP des Hautes-Rivières
Annie Tremblay,	2 ^e déléguée, CP du Fer
Antoine Prévost,	délégué, CP des Hauts-Cantons
Audrey Lecours,	2 ^e déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
Bruno Dorilas,	2 ^e délégué, CP de la Pointe-de-l'Île
Caroline Dupuis,	2 ^e déléguée, CP de la Baie-James
Caroline Jolicoeur,	déléguée, CP Harricana
Catherine Michaud,	2 ^e déléguée, CP de la Baie-James
Chantal Dufort,	2 ^e déléguée, CP des Chic-Chocs
Christiane Rheault,	déléguée, CP des Chic-Chocs
David Lavoie,	délégué, CP de l'Estuaire
David Lessard,	délégué, CP de Portneuf
Édith Lafrenière,	déléguée, CP des Navigateurs
Estéban Gendron,	2 ^e délégué, CP au Cœur-des-Vallées
Eureka Toussaint,	2 ^e délégué, CP des Draveurs
Évelyne Rouillard,	déléguée, CP des Grandes-Seigneuries
François Décary-Gilardeau,	2 ^e délégué, CP des Appalaches
Frédéric Ouellet,	2 ^e délégué, CP de l'Estuaire
Jessica Beauchemin,	déléguée, CP de Sorel-Tracy
Jonathan Therrien,	délégué, CP de la Région-de-Sherbrooke

Johannie Riendeau,	2 ^e déléguée, CP de la Riveraine
Kaden Viel,	2 ^e délégué, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Katie Sauriol,	2 ^e déléguée, CP des Hautes-Laurentides
Marjolaine Nadeau,	déléguée, CP des Appalaches
Marie-Claude Néron,	2 ^e déléguée, CP du Pays-des-Bleuets
Marie-Claude Vigneault,	2 ^e déléguée, CP des Bois-Francs
Marie-Elaine St-Ours,	déléguée, CP de la Riveraine
Marie-Éve Lapointe,	2 ^e déléguée, CP du Lac-Saint-Jean
Mélanie Milot,	déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
Melha Kamel,	déléguée, CP de la Pointe-de-l'Île
Michaël Fillion,	délégué, CP de la Jonquière
Myriam Solomon,	déléguée, CP des Îles
Noémie Bouchard,	déléguée, CP des Hautes-Laurentides
Rosemarie Miron,	déléguée, CP des Affluents
Stéphanie Pineault-Chambers,	déléguée, CP du Fer
Simon Lajoie,	2 ^e délégué, CP des Portages-de-l'Outaouais
Sylvie Langlois,	2 ^e déléguée, CP de la Côte-du-Sud
Tommy Yaun,	délégué, CP René-Lévesque
Valérie Jean,	2 ^e déléguée, CP des Navigateurs
Vanessa Webster,	2 ^e déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
Véronique Leroux,	déléguée, CP au Cœur-des-Vallées
Yannick Vair,	2 ^e délégué, CP des Hautes-Rivières
Zaphia Couillard,	2 ^e déléguée, CP de la Vallée-des-Tisserands

Ne sont pas nommés :

Délégué 1, CP de Rouyn-Noranda
Délégué 2, CP de Rouyn Noranda
Délégué 1, CP du Lac-Abitibi
Délégué 2, CP du Lac-Abitibi
Délégué 2, CP Harricana
Délégué 2, CP de Portneuf
Délégué 1, CP de la Moyenne-Côte-Nord
Délégué 2, CP de la Moyenne-Côte-Nord
Délégué 2, CP des Phares
Délégué 1, CP du Littoral
Délégué 2, CP du Littoral
Délégué 1, CP Eastern Townships
Délégué 2, CP Eastern Townships

LE VENDREDI 31 MAI 2024, 19 h 05

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté que la procédure de convocation était conforme aux Règlements généraux de la FCPQ et ayant constaté le quorum, M^e Margaux Vernay-Baudrion, secrétaire générale, à titre de présidente d'assemblée, déclare l'Assemblée générale extraordinaire légalement constituée et ouvre la séance à 19h05.

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des amendements aux Règlements généraux
Article 6.4.2 des Règlements généraux
4. Levée de l'Assemblée générale extraordinaire

RÉSOLUTION # 2024-05-31 – AGE – 141

Il est proposé par Érick Sullivan, CP de Charlevoix
Appuyé par Christian Slachetka, CP des Mille-Îles
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Article 2.4.7 et 6.4.3 des Règlements généraux

Margaux Vernay-Baudrion, présidente d'assemblée et secrétaire générale de la FCPQ, explique que les membres présents à l'Assemblée générale extraordinaire ont reçu copie du projet de Règlements généraux modifiés lors de l'atelier sur le Comité gouvernance au Conseil général, qui s'est tenu un peu plus tôt dans la journée. Corinne Payne, directrice générale, a présenté l'ensemble des travaux du Comité de gouvernance ayant mené au projet de Règlements généraux modifiés. À cette occasion, les modifications proposées ont été passées en revue et les déléguées et délégués ont eu l'occasion de poser leurs questions et de faire leurs remarques.

Par ailleurs, la secrétaire générale explique qu'une Assemblée générale extraordinaire a été convoquée dans le cadre de l'article 6.4.2 des Règlements généraux qui traite de l'augmentation du nombre d'administrateurs.

Après cette mise en contexte, et eu égard à l'importance et à la complexité de la procédure, la secrétaire générale distribue un projet de résolution à l'assemblée. Elle en donne lecture pour le bénéfice de tous et toutes, y compris la personne présente par visioconférence.

CONSIDÉRANT que le mandat du Comité de gouvernance durant l'année 2023-2024 était la révision d'une première partie des Règlements généraux de la FCPQ;

CONSIDÉRANT que le Comité de gouvernance s'est réuni a de nombreuses reprises durant l'année 2023-2024;

CONSIDÉRANT que les travaux du Comité de gouvernance ont été réalisés avec l'objectif de proposer des orientations intégrant les meilleures pratiques en matière de saine gouvernance et eu égard aux besoins et à la réalité de l'organisation;

CONSIDÉRANT que les orientations du Comité de gouvernance ont fait l'objet d'un atelier lors du Conseil général du 16 mars 2024;

CONSIDÉRANT que les délégués et déléguées présents lors du Conseil général du 16 mars 2024 se sont prononcés favorablement aux orientations présentées, à l'aide de sondages;

CONSIDÉRANT que le projet de Règlements généraux modifiés a été présenté à deux reprises en Comité exécutif pour recueillir les commentaires des administrateurs;

CONSIDÉRANT qu'après ces travaux et consultations des différentes instances, un projet final de Règlements généraux modifiés a été déposé pour adoption lors de l'Assemblée générale annuelle et lors de l'Assemblée générale extraordinaire;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.2 des Règlements généraux de la FCPQ et l'article 87 de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38), lesquelles prévoient une procédure lorsque les modifications aux Règlements généraux portent sur le nombre d'administrateurs au Conseil d'administration, impliquant la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire et le vote d'au moins les deux tiers (2/3) des membres présents;

CONSIDÉRANT que l'une des modifications aux Règlements généraux (l'article 4.1.1) a pour objet d'augmenter le nombre d'administrateurs au Conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que l'article 4.1.1, tel que proposé, prévoit un maximum de douze (12) membres au Conseil d'administration, soit une augmentation de deux (2) membres par rapport à ce qui est présentement en vigueur (article 3.1.1 qui prévoit un maximum de dix (10) membres au Conseil d'administration);

CONSIDÉRANT que la présente résolution porte uniquement sur l'article 4.1.1, lequel est soumis pour approbation lors de cette l'Assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin;

POUR CES MOTIFS,

RÉSOLUTION # 2024-05-31 – AGE – 142

Il est proposé par Christian Slachetka, CP des Mille-Îles
Appuyé par Nadia Ménard, CP des Samares
Et résolu à la majorité qualifiée des 2/3

QUE la disposition des Règlements généraux modifiés portant sur le nombre d'administrateurs (article 4.1.1) soit approuvée telle que soumise et déposée aux membres avant la séance;

QUE le dépôt du formulaire requis concernant la modification du nombre d'administrateurs auprès du Registraire des entreprises du Québec soit déposé par tout membre du Conseil d'administration ou dirigeant de la FCPQ.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ QUALIFIÉE DES 2/3

Jacinthe Malo, CP de la Capitale, demande le vote sur la proposition de Christian Slachetka, CP des Mille-Îles.

Pour : 34

Contre : 2

Abstention : 0

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Aucun autre point n'étant soulevé et l'ordre du jour étant épuisé ;

RÉSOLUTION # 2024-05-31 – AGE – 143

Il est proposé par Jérôme Maltais, CP des Draveurs
Appuyé par Marie-Claude Harvey, CP de l'Or-et-des-Bois
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2024 soit levée à 19h14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Mélanie Laviolette
Présidente de la FCPQ



Margaux Vernay-Baudrion
Secrétaire d'assemblée